

VISAGES D'ANDRÉ LÉO, TROISIÈME PARTIE ¹ Faits et contrefaits (suite)

Nous avons l'an dernier laissée André Léo à Lausanne, au moment de son mariage. Il n'y a rien de saillant à dire sur d'éventuelles contrevérités, touchant à ses séjours successifs à Lausanne, puis Genève, à la naissance de ses fils jumeaux, Léo et André, le 8 juin 1853, aux fonctions de son mari, Grégoire Champseix, journaliste et instituteur à Lausanne, puis, pour une année, administrateur du journal *l'Espérance* à Genève, en 1860.

Retour en France

Il n'en est pas de même pour le retour de la famille Champseix en France.

Une légende tenace, infatigablement reprise, veut que ce soit une amnistie qui ait permis ce retour, amnistie datant des années 1859-1861.

Il y a bien eu une amnistie décrétée par Napoléon III à l'occasion de la Saint-Napoléon, alors fête nationale, le 15 août 1859, promulguée le lendemain, 16 août ². Mais cette amnistie est comprise dans la suite du coup d'État du 2 décembre 1851, et de la répression de tous les actes d'opposition au prince-président Louis Napoléon Bonaparte, puis à l'empereur Napoléon III, qui ont suivi. Ce qui ne concerne pas Grégoire Champseix, condamné pour des délits de presse bien antérieurs au coup d'État, en avril et mai 1849. On constate d'ailleurs que, loin d'envisager son retour en France, Grégoire poursuit ses activités à Lausanne jusqu'à la fin de l'année 1859 où il vient à Genève prendre ses nouvelles fonctions.

On invoque encore, souvent, une amnistie de 1860, voire de 1861, et encore, parfois, de 1862. Il n'en est rien. Il n'y aura aucun nouvel acte de cette nature en France avant le décret du 14 août 1869. En revanche un autre décret, du 19 décembre 1860, efface toute condamnation ou poursuite pour délits de presse antérieurs à cette date ³ ; décision qui, elle, touche directement Grégoire, qui a récolté en avril et mai 1849, trois condamnations successives en tant que rédacteur en chef du *Peuple*, de Limoges, pour un total de plus de huit ans de prison.

Est-ce la raison qui motive son départ ? Sans doute pas la seule, car, depuis le mois d'août, *l'Espérance*, journal quotidien, décline, les délais de parution s'allongent, jusqu'à sa cessation définitive après un dernier numéro, le 24 février 1861. Il n'y a peut-être plus, pour Grégoire, matière à travailler à cette publication, ni d'argent pour le rémunérer.

1 Troisième volet, présenté à l'Assemblée générale de l'Association André Léo, 13 septembre 2025. Le premier, proposé à l'Assemblée du 9 décembre 2023, et le second, donné à l'Assemblée du 28 septembre 2024, sont disponibles sur le site de l'Association André Léo, *Les Visages d'André Léo* : <https://www.andreleo.com/spip.php?article152>.

2 Article premier : "Amnistie pleine et entière est accordée à tous les individus qui ont été condamnés pour crimes et délits politiques, ou qui ont été l'objet de mesures de sûreté générale." (*Bulletin des lois de l'Empire français*. XI^e série. Deuxième semestre de 1859... Tome quatorzième (n^{os} 708 à 758), Paris, Imprimerie impériale, février 1860 : acte n^o 6840, p. 473.)

3 "Art. 1^{er}. Remise est faite de toutes condamnations prononcées jusqu'à ce jour pour délits et contraventions en matière de presse périodique.

2. Il ne sera donnée aucune suite aux poursuites actuellement exercées pour infractions de cette nature." (*Bulletin des lois*. *Ibid.* Deuxième semestre de 1860... Tome XVI (n^{os} 816 à 891), acte n^o 8503, p. 1322.)

Ce qui est sûr, c'est la date du retour que donne André Léo dans son texte *Notes et impressions*, IV, La Démocratie ⁴, et c'est la seule fois, à ma connaissance, qu'elle y fait allusion : “*En 1861, en arrivant à Paris [...]*”. Information que vient compléter une lettre d'Alexandre Mickiewicz à André Léo. J'ai évoqué ici même, en 2022 ⁵, et encore l'année suivante, à notre assemblée de 2023, dans le premier volet des *Visages d'André Léo*, la figure de ce jeune polonais rencontré par les Champseix à Genève. Resté sur place alors que les Champseix sont désormais installés à Paris, il écrit, comme presque toujours sans dater sa lettre, que l'on peut placer en avril 1861, depuis la propriété de Bellevue, en périphérie de Genève et sur les bords du lac, où il réside : “*Le temps est superbe maintenant et le jardin a déjà des fleurs*”, et il poursuit plus loin : “*Le beau temps est fort beau par ici. Vous avez quitté Genève quatre mois trop tôt.*” ⁶. Quatre mois, c'est au plus tôt en avril 1861, éventuellement en mai ; mais on sait par ailleurs qu'Alexandre est lui aussi de retour à Paris, peut-être courant mai, et sûrement au début de juin 1861. Ce qui place l'arrivée des Champseix en janvier, ou au plus tard en février de la même année.

Je terminerai sur ce sujet en rectifiant une autre fausse information sur leur installation parisienne, avancée en particulier par Lucien Descaves ⁷, et que j'ai tenue assez longtemps pour vraie ⁸, que la famille s'était logée aux Batignolles, dans le XVII^e arrondissement. L'enveloppe d'une lettre adressée à André Léo par Élisabeth Lemonnier, datée de Sorèze, 2 juillet 1863 ⁹, nous apprend qu'ils habitent au “4 ou 8” (Élisabeth hésite sur le numéro) rue de la Grande-Chaumière, dans le VI^e arrondissement. Alexandre Mickiewicz nous permet de savoir qu'il s'agit d'une petite maison entourée d'un jardin. Ce n'est qu'en septembre 1863 qu'ils vont changer d'adresse pour habiter, cette fois-ci dans le XVII^e, et aux Batignolles, au 2, place de la Promenade, cinquième étage. C'est dans ce dernier logis que Grégoire Champseix décède le 4 décembre 1863.

4 Manuscrit sous la cote Descaves 669 / 24, texte que j'ai publié dans ANDRÉ LÉO, *Écrits du temps de guerre*, p. 343. Les papiers d'André Léo conservés à l'Institut international d'histoire sociale (IIHS), à Amsterdam, le sont dans le sein des archives de Lucien Descaves ; ce sont des dossiers cotés “Descaves” + un numéro d'ordre. Les différents composants d'un dossier ne sont pas cotés ; je leur donne pour référence le numéro de cliché qui est le leur dans l'état numérisé du dossier, complété, lorsqu'il y a deux éléments sur le même cliché, le plus souvent deux pages successives d'un même document, par les mentions “A” et “B”.

5 https://www.andreleo.com/IMG/pdf/alexandre_et_al.pdf

6 Descaves 476 / 03A.

7 Dans le manuscrit Descaves 683 / 03B, que j'ai publié sous le titre *Les Vies parallèles* dans Benoît MALON, *Lettres à André Léo...*, Œuvres, Ressouvenances, 2020, p. 39-40 : “[...] il [Grégoire Champseix] rentrait bientôt en France, à Paris, avec sa femme et ses deux jeunes enfants. Ils allèrent demeurer aux Batignolles.”

8 En particulier dans ma communication *André Léo en ses premières œuvres* dans *Les Vies d'André Léo*, PUR, 2015, p. 199- 210, et pour ce passage, p. 200 : “Grégoire amnistié, la famille s'installe à Paris, sans doute fin 1860, dans le 17^e arrondissement, quartier des Batignolles”. Citation qui montre par ailleurs (ce texte date de la fin de l'année 2012) qu'à l'époque je croyais encore à un Grégoire amnistié...

9 Descaves 577 / 4.

° ÉLISABETH GRIMAILH (1805-1865). Épouse de Charles Lemonnier. Pédagogue, pionnière des écoles professionnelles de jeunes filles.

André Léo et Benoît Malon

Je passe sur divers menues imprécisions, postérieures au décès de Grégoire, dues sans doute pour certaines à la malveillance des commentateurs, mais le plus souvent à leur ignorance. Et j'aborde un sujet qui a compté dans la vie d'André Léo, sa rencontre avec Benoît Malon.

Les années parisiennes (1868-1871)

Pour cette fois, nos deux sources principales, Lucien Descaves¹⁰ et Alain Dalotel¹¹ sont d'accord : c'est le 13 juin 1868. Descaves avait dans ses archives les lettres de Malon ; Dalotel, avant de découvrir à Amsterdam, dans ces mêmes archives, les *Vies parallèles* de Descaves et les dites lettres de Malon, avait, peut-on comprendre, cru lui aussi à une idylle commencée en exil en Suisse, en 1871 ou 1872. Mais cependant, ayant lu auparavant dans le dossier Malon, aux archives de la Préfecture de Police de Paris, la lettre d'André Léo du 1^{er} mai 1870, pour la défense de Malon qui vient d'être arrêté, parue dans le *Rappel* du 3 mai, il note, p. 64 de la *Junon* : "C'est cette lettre-là [...] qui m'a fait penser qu'il y avait déjà une importante relation entre eux, ceci avant que je ne découvre la correspondance du fonds Descaves à Amsterdam. En effet, ce n'est pas une simple lettre politique, mais bien le cri du cœur d'une femme amoureuse." De la part de Dalotel, partisan d'une André Léo froide et "cérébrale", c'est ici l'aveu qu'elle peut être quelqu'un d'autre. On notera au passage que c'est dans cet article qu'André Léo déclare, et c'est peut-être la seule fois, à ma connaissance, son appartenance à l'Internationale : "Membre moi-même de cette ligue¹²."

On sait précisément quand leur première rencontre a eu lieu car, dans une lettre à André Léo du mercredi 16 juin 1869¹³, Malon se souvient : "Il y avait dimanche un an que nous nous sommes vus pour la première fois." Soit le samedi 13 juin 1868. Mais, comme le dit Descaves, on ignore tout du lieu et des circonstances, sinon ce qu'on apprend par un rapport de police envoyé de Londres le 9 novembre 1875 par l' "agent n° 20", dont on sait par ailleurs qu'il s'agit de l'ancien internationaliste et communard Louis Chalain¹⁴ : "Une personne qui venait de temps en temps à Puteaux dit un jour à M^{me} Champseix [André Léo] qu'elle avait trouvé la personnification vivante de son héros, Michel, dans *Un mariage scandaleux*¹⁵. Cette confidence, faite dans le salon de M^{me} Léo, en

10 *Les Vies parallèles d'André Léo et de Benoît Malon*, Descaves 683 / 08B, reproduit dans B. MALON, *Lettres à André Léo*, p. 56 : "C'est le 13 juin [1868] que se rencontrèrent pour la première fois André Léo et Benoît Malon. Où se rencontrèrent-ils ? Je l'ignore."

11 A. DALOTEL, *La Junon de la Commune*, p. 40 : "C'est alors qu'André Léo, la "cérébrale", rencontre Benoît Malon, le militant ouvrier. On sait que la toute première fois, c'est le 13 juin 1868, mais on ne connaît ni le lieu ni les conditions de cet événement. Longtemps, on a cru que cette extraordinaire relation n'avait commencé réellement qu'après la Commune."

12 On a proposé que l'adhésion de Léodile à l'Internationale soit une conséquence de sa rencontre avec Benoît Malon. Cela reste possible, mais je n'y crois pas : bien avant de connaître Malon, elle était proche des frères Élie et Élisée Reclus, qui ont adhéré à l'AIT dès 1864. On évoque encore le nom de Bakounine. Bien que les Reclus soient proches de Bakounine avant même la fondation de l'Internationale, il ne semble pas s'être trouvé une occasion où, dans le milieu Reclus, André Léo l'ait à son tour rencontré. Il faut vraisemblablement attendre pour cela leur commune présence à Lugano, dans les derniers temps de la vie de Bakounine.

13 Descaves 692 / 06. (MALON, *Lettres à André Léo...*, p. 120).

14 Louis Denis CHALAIN (1845-1895). Tourneur sur bronze, membre de l'Internationale, l'un des inculpés (avec Malon) du troisième procès de l'Internationale parisienne (juin-juillet 1870). Il est élu membre de la Commune de Paris le 26 mars 1871, et fait partie de la Commission de Sécurité générale, puis de celle du Travail et de l'échange. Il réside en exil pendant deux ans à Genève, et de là, passe à Londres le 20 septembre 1875. Faible et devenu ivrogne, Chalain arrondit ses fins de mois en adressant des rapports à la Préfecture de Police de Paris, sous les noms de "Ludwig", puis de "n° 20". C'est dans l'un de ses rapports (APPo Ba 1170 [ancienne cote 67471], figurant aux archives de la Préfecture de Police qu'on lit le texte donné ci-dessus.

15 Second roman d'André Léo, et peut-être son plus célèbre. Dans le village de Chavagny, qui ressemble beaucoup à Champagné-Saint-Hilaire, Michel, jeune paysan inculte, mais intelligent et laborieux, va peu à peu se révéler amoureux d'une jeune bourgeoise, Lucie, appartenant à une famille en vue, mais ruinée, et obtenir sa main. C'est

présence de M^{me} de Pressensé ¹⁶, des frères Reclus ¹⁷ et autres personnes, donna l'idée d'aller visiter ce héros. À partir de ce moment, Malon ne s'appela plus que Michel et eut ses entrées chez ces différentes personnes. Une très grande intimité régna vite entre lui et Élisée Reclus, ils se tutoyèrent presque de suite. Il profita de ses nouvelles relations pour pousser son instruction et eut à sa dispositions les bibliothèques de ses nouveaux amis."

Je dois avouer avoir pensé qu'Élisée Reclus et Benoît Malon, tous deux membres de l'Internationale française quasiment depuis sa fondation, en 1865, et l'un et l'autre familiers de Bakounine, se connaissaient entre eux bien avant juin 1868. Il n'en est rien.

La rencontre de Benoît et d'Élisée n'est pas notre sujet, mais elle est importante pour situer celle de Benoît et d'André Léo dont elle est contemporaine. Elle nous apprend que, selon toutes probabilités, "l'idée d'aller visiter ce héros" n'a pas entraîné un mouvement commun de toute l'entourage léodilien. Car c'est en présence du seul Aristide Rey ¹⁸, comme Élisée lui-même le relate à son frère Élie, qu'il voit Benoît pour la première fois. On peut penser qu'André Léo n'est pas là, car Élisée aurait sûrement fait mention à son frère de la présence de leur amie. Si André Léo, Élisée, et peut-être d'autres sont venus rencontrer Benoît Malon en ordre dispersé, cela rendrait plausible que Malon et André Léo, c'est mon sentiment, il est vrai bien hypothétique, se sont vus, ce samedi 13 juin, en tête-à-tête.

Mais la lettre d'Élisée à son frère n'est pas sans poser problème : "J'ai fait ce matin, en compagnie de Rey, la connaissance d'un excellent ouvrier, gérant de la *Revendication de Puteaux* ¹⁹, jeune homme plein d'enthousiasme, de dévouement, de sincérité, de pureté, à l'esprit toujours ouvert, à la parole douce et pénétrante, bien qu'il soit malheureusement bègue. Dans quelques jours, il va se rendre en prison pour y faire les trois mois auxquels il a été condamné pour l'affaire de l'Internationale ²⁰."

Qu'il voie Benoît Malon à la veille de son incarcération n'est pas surprenant. L'est davantage la

cette union qui est la matière centrale du *Mariage scandaleux*. Au contact de Lucie, Michel va s'instruire et apprendre beaucoup de choses. Leur union sera heureuse, leur petit domaine, cultivé avec soin et intelligence, prospérera.

16 Née Élise du PLESSIS-GOURET (1826-1901), épouse du pasteur libéral Edmond de PRESSENSÉ. Auteure d'œuvres pour jeunes filles, militante sociale. Rallie le socialisme sous l'influence de Benoît Malon. Proche amie d'André Léo dans les années 1869-1870.

17 Les deux frères, Élie (1827-1904) et Élisée (1830-1905) RECLUS sont les aînés des onze enfants (six filles et cinq garçons) du pasteur Jacques Reclus d'Orthez. Élisée est géographe, adhérent de l'Internationale, proche de Bakounine. C'est un fidèle ami d'André Léo depuis 1863 jusqu'à sa mort. Auteur de deux volumes sur *La Terre* (1867-1868), il écrit plus tard sa monumentale *Géographie universelle* (1875-1894). Il est aussi considéré comme un des grands inspirateurs de l'anarchisme en France. Élie est moins proche d'André Léo que son frère. Ethnologue, il vit des publications qu'il donne à diverses revues. Les deux frères partageront longtemps, avec leurs familles, le même appartement.

18 Jules Émile Aristide REY (1834-1901). Étudiant en médecin à Paris, blanquiste, il est radié à vie de l'université de Paris pour ses engagements politiques, et pour cinq ans de l'Université de France. Il adhère à l'AIT (tendance Bakounine), participe à la Commune de Paris, peut-être, ce qui n'est pas établi, comme assistant d'Élie Reclus à la direction de la Bibliothèque nationale. Exilé en Suisse, il y épouse à Neuchâtel, au début 1874, Isaure PÉRIER. De retour en France, il est conseiller municipal de Paris, puis, pour trois législatures, député de Grenoble.

19 La *Revendication*, association ouvrière fondée à Puteaux par Malon, inaugurée le 23 septembre 1866 par Pierre Vinçard, devenue peu à peu une importante coopérative, active sur plusieurs communes. (Suresnes, Courbevoie, Clichy.)

20 Il s'agit du second procès de l'Internationale parisienne, tenu le 22 mai 1868 au Tribunal correctionnel de Paris, et en appel les 19 et 24 juin devant la Chambre correctionnelle de la Cour impériale de Paris, à la suite de quoi Malon et huit de ses amis, condamnés à trois mois de détention, seront incarcérés à la prison parisienne de Sainte-Pélagie, laquelle incarcération a lieu le 6 juillet. Dans sa lettre à André Léo du 6 septembre 1868 (Descaves / 12 ; MALON, *Lettres à André Léo*, p. 91), Malon confirme le fait et annonce sa libération possible au 6 octobre. Le fait peut nous paraître surprenant : un condamné à de la prison ferme peut sortir libre du tribunal, et ne se présenter à la prison qu'une dizaine de jours plus tard...

date du courrier, que l'édition de la *Correspondance* d'Élisée, c'est-à-dire d'une partie de ses lettres, publiées en trois tomes par sa sœur Louise, propose à la page 289 du tome I ²¹: elle est dite être du 11 octobre, ce qui est impossible. Car à cette date, Malon condamné à trois mois de prison lors du second procès de l'Internationale parisienne, incarcéré le 6 juillet, a accompli sa peine et a été libéré.

Une autre source, la lettre de Malon à André Léo du 16 juillet 1868, écrite à Sainte-Pélagie, porte en post-scriptum : “Toutes mes amitiés à M. Élisée Reclus s'il vous plaît ²².” Ce qui montre que les deux hommes se connaissent à cette date.



Comme je l'ai dit en 2023 dans la première partie de ces *Visages* ²³, Lucien Descaves et Alain Dalotel voient pour Benoît Malon dans cette première rencontre un coup de foudre, qui prendra du temps pour se développer, depuis la camaraderie entre militants, l'amitié, née dans l'été 1868, en passant par l'amour filial, pour en venir à l'amour. On en voit les premières expressions incertaines dans l'appel des lettres envoyées par Malon de Saint-Pélagie à André Léo ²⁴ : 16 juillet, “Madame André Léo”, qui s'enhardit le 22 en : “Ma noble et vénérée amie” ; ici Malon a dû penser qu'il était allé trop loin et recule, le 5 août avec un sec : “Madame”, qui a sans doute amené une réaction d'André Léo (dont, hélas, les réponses à Malon ne nous sont pas connues), puisque le 20 août, l'appel devient : “Ma chère et noble amie”, qui se poursuit par la promesse : “Je ne vous donnerai plus le nom de *Madame*”.

Nous manquons donc, face à cette suite de lettres de Benoît Malon, la totalité de celles d'André Léo. Dalotel aimerait, à mi-mots, penser que cette relation n'aura pas été longtemps platonique ; Descaves ne voit pas de même : “Je ne crois pas que cette rencontre du 13 juin 1868 agit violemment sur André Léo. Tout en elle la prévenait des coups de foudre ²⁵”.

Notre propos n'est pas ici de suivre en son détail l'évolution des liens de Malon et d'André Léo. On rencontre sur ce point un éventail complet d'affirmations qui sont le plus souvent supputations et hypothèses, depuis une relation physique suivant de peu le 13 juin 1868 jusqu'à, et surtout pour ceux chez qui ces relations antérieures à la Commune et à l'exil ont échappé, l'idée d'une simple familiarité de militants qui devient, en exil en Suisse, une vie en couple couronnée par un mariage civil.

Je dois avouer ne pas y voir encore bien clair, d'autant qu'André Léo ne se livre guère, et que Malon doit, en exil, par une vie semi-clandestine, faire face au harcèlement de la police politique française qui le poursuit en Suisse et en Italie. J'aimerais proposer l'hypothèse d'un début de leur couple à l'époque même de la Commune.

Si l'on suit les lettres de Malon à André Léo qui nous sont connues, depuis juillet 1868 jusqu'à

21 Paris, t. I-II, Schleicher, 1911 ; t. III, Alfred Costes, 1915.

° Louise RECLUS-DUMESNIL (1839-1917), épouse d'Alfred Dumesnil, ami des Reclus. Après le décès de son mari (16 février 1894), elle rejoint à Bruxelles ses frères Élie et Élisée et devient la secrétaire d'Élisée, dont elle publie trois volumes posthumes de *Correspondance*. Louise a déposé à la Bibliothèque nationale de France onze volumes de manuscrits de correspondance et papiers d'Élisée, aujourd'hui disponibles en ligne (BnF, Manuscrits, NAF 22909-22919). On pourrait espérer y retrouver cette lettre à Élie, dite du 11 octobre, mais, pour le moment, elle n'est pas apparue dans le feuilletage (partiel) que j'en ai fait.

22 Descaves 691 / 02B / B. MALON, *Lettres à André Léo*, p. 75.

23 *Visages d'André Léo*. [I], p. 18. [http://www.andreleo.com/IMG/pdf/visages_d_andre_leo.pdf]

24 Pour celles-ci, et pour la suite de leurs relations jusqu'en 1870, je renvoie au livre Malon, *Lettres à André Léo*, qui donne la suite de ces textes complétés d'un commentaire.

25 *Vies parallèles*, Descaves 683 / 10B / B. MALON, *Lettres à André Léo*, p. 61.

1870, puisqu'ensuite elles nous font défaut, bien qu'une correspondance ait dû logiquement continuer entre eux, lorsqu'ils sont séparés, jusqu'à leurs derniers mois de vie commune à Lugano en 1878, et même ensuite : si nous ne disposons toujours pas de lettres d'André Léo, nous en trouvons un écho dans la correspondance de Malon avec son ami, le militant socialiste bruxellois César De Paepe. Cependant, cette source disparaît avec le décès de De Paepe en 1890, et à ma connaissance, le nom d'André Léo ne figure plus dans ces lettres depuis déjà quelques temps.

La dernière lettre connue de Benoît Malon à André Léo date du 21 août 1870, et de la prison de Sainte-Pélagie, si l'on excepte l'énigmatique billet ²⁶ postérieur à la chute de la Commune, passé entre les mains de Pauline Prins ²⁷ de qui Descaves l'a reçu en 1904, selon une note de sa main.

Lorsque Malon écrit cette lettre, il est de nouveau emprisonné, d'abord à Paris, et pour la seconde fois à Sainte-Pélagie, puis à Beauvais, par suite de sa condamnation au troisième procès de l'Internationale parisienne ²⁸. Cette lettre me paraît essentielle, car on y voit Malon (est-ce la première fois ? On ne sait, car il peut y avoir des lettres disparues. Mais c'est pour nous la seule) passer avec André Léo du vouvoiement au tutoiement.

L'effondrement de l'Empire le tire peu après de prison ; un décret de Gambetta, désormais membre depuis le 4 septembre du Gouvernement provisoire de défense nationale, lui rend sa liberté. On sait, par une note marginale d'une lettre de Caroline de Barrau à André Léo ²⁹, qu'il est venu loger chez elle : "Charles est enchanté de partager sa chambre avec Mons^r Malon."

Il ne semble guère possible qu'André Léo et Malon aient pu esquisser une relation dans ce contexte. Depuis le début du mois de mai, Malon a été incarcéré préventivement à Mazas. C'est paradoxalement la première audience du procès qui l'a provisoirement libéré : Tout le monde, magistrats, prévenus, avocats, s'accordent à dire que l'instruction a été rondement menée, mais elle ne s'est achevée qu'à la veille de l'audience, le 22 juin, si bien que personne n'a pu consulter le dossier, à commencer par les inculpés. Le tribunal reporte à huitaine l'audience suivante, et met en

26 Descaves 708 / 3b & 4 B / B. MALON, *Lettres à André Léo*, p. 172-176.

27 Marie Lucienne, dite Pauline, PRINS (1^{er} juin 1845, Paris-24 décembre 1915, Paris II^e). Pédagogue et militante socialiste, membre de l'AIT. Elle reprend en 1869 avec son frère, le peintre Pierre Prins, la fabrique familiale de cannes, parapluies, fouets, cravaches, couteaux au 19 rue de Montmorency, Paris III^e. Amie de Suzanne Leenhoff, compagne puis épouse d'Édouard Manet, elle introduit son frère Pierre dans le milieu Manet. Après la chute de la Commune, André Léo vient se réfugier chez elle, à une date encore mal définie. C'est Pauline Prins qui obtient pour elle un vrai/faux passeport suisse par la filière des internationalistes jurassiens. Elle est une des principales correspondantes d'André Léo en exil, elle sert d'intermédiaire pour la publication en feuilleton dans le *Siècle* du roman *Le Père Brafort*. Mariée en 1873 avec Édouard Henri, dit Félix, Donnadiou, lui aussi fabricant de cannes et parapluies. Elle a de lui un fils, Henri Louis, mort peu de temps avant sa mère, et peut-être à l'asile d'aliénés de Villejuif. Elle a conservé une précieuse série de lettres d'André Léo qu'elle confiera en 1904 à Lucien Descaves.

28 Ce procès qui s'est tenu devant la fameuse sixième chambre du Tribunal correctionnel de Paris, les 22 juin, puis du 29 juin au 5 juillet 1870, s'est conclu pour les sept principaux inculpés, dont Malon, par une sentence d'un an de prison. Les condamnés se présentent à Sainte-Pélagie le 25 juillet (encore une fois, ils ont comparu libres, et sont invités à se présenter à la prison pour purger leur peine ; autres temps, autres mœurs...). À un moment où, devant les échecs répétés des troupes françaises, l'agitation s'accroît à Paris, on craint l'influence que les prisonniers peuvent avoir sur les événements, la clôture de Sainte-Pélagie étant assez poreuse, et ils sont transférés à Beauvais.

29 Descaves 478 / 70 (première page de la lettre). Date de lecture incertaine, car elle est surchargée par la note marginale écrite perpendiculairement en haut de la première page. Le contenu de la lettre (même première page) nous apprend qu'elle est postérieure à l'arrivée à Paris de Léo, puis de Charles Berry. Léo vivait jusque là depuis un certain temps au sein de la famille Barrau de Muratel, dans leurs domaines tarnais, proches de Castres, la Sabartarié, (Viviers-lès-Montagnes) et le Montagnet (Sorèze). La nouvelle que la capitale est menacée d'être prochainement assiégée par les Prussiens l'a fait rentrer à Paris, d'autant plus que son frère, André, est peut-être lui-même déjà enrôlé dans la garde nationale. L'a suivi Charles Berry (1852-1932), ami de Léo, d'un an plus âgé que lui, qui vit lui aussi, avec sa mère Eulalie et ses trois frères et sœurs chez les Barrau de Muratel. Ces données me porteraient à lire la date "mardi soir 13", puisque nous savons que Charles Berry, constatant le peu de probabilité qu'un combattant extérieur à l'armée régulière puisse jouer un rôle dans la défense de Paris, est reparti, cela, certainement avant que commence le siège prussien, le 17 septembre.

liberté ceux, dont Malon, qui sont incarcérés, pour examiner à loisir le dossier de l'instruction. Cette liberté permet à Malon de se retrouver, ainsi qu'André Léo, au château de Vascœuil, dans l'Eure, domaine d'Alfred Dumesnil, ami des Reclus, pour être témoin de l'union libre contractée le 26 juin 1870 par Élisée Reclus et Fanny L'Herminez devant un cercle de parents et d'amis, comme en témoigne l'acte de cet événement, signé de tous les assistants, dont André Léo (qui signe ici L. Champseix) et Malon³⁰.

Fanny Reclus
 E. L'Herminez
 Elisee Reclus.
 Noemi Reclus
 Louise Reclus.
 Marie Louise Schmah
 H... Schmah
 Jeanne Dumesnil
 Alfred Dumesnil
 Paul Reclus
 Eugenie Salambier
 Alfred Salambier.
 B. Malon
 Aristide Reclus
 L. Champseix
 Mary L. Putnam
 Pauline Bergomard
 Jean Bergomard
 Robert Duval
 H. M. vander Sluis

Signature des témoins de l'union d'Élisée Reclus et de Fanny L'Herminez,
 à Vascœuil, 26 juin 1870,
 parmi lesquelles celle de "B. Malon" et, au-dessous, de "L. Champseix"

Incarcéré, comme on l'a vu, le 25 juillet, Benoît Malon a écrit, avant celle du 21 août, d'autres lettres à André Léo, dont nous n'en connaissons qu'une³¹. Ce n'est pas la seule écrite alors de prison, comme le révèle le début, assez obscur, de celle-ci. Elle n'est pas datée, mais appartient à l'époque où Malon est à Sainte-Pélagie³². Or, Malon y vousoie toujours André Léo. C'est donc entre cette lettre et celle du 21 août que s'est fait, on ne sait précisément pour quelle raison, le passage du "vous" au "tu". Il ne paraît pas avoir reçu dans l'intervalle une lettre, et encore moins une visite, de son amie, tout dit le contraire dans les premières lignes du texte du 21 août :

"C'est seulement maintenant que je reçois ta lettre bien aimée [...] Il m'était d'abord resté un

30 BnF, Manuscrits, NAF 22909 / 10, 12-14 (NAF 22909 / 14 pour les signatures).

31 Descaves 692 / 14B-15B / B. MALON, *Lettres à André Léo*, p. 147-150.

32 Il dit mouiller de ses larmes la table même sur laquelle il avait pleuré en juillet 1868.

vague espoir que tu ne me laisserais pas sous le coup d'une lettre si dure [...] Mais tu m'as apporté la vie ³³”.

Résider pour un temps chez André Léo après sa libération ne favorise guère d'intimité. Dans ce petit appartement de trois pièces (salon, salle à manger, chambre d'André Léo) du 92, rue Nollet, 5^e étage (porte de gauche) résident, outre André Léo, son fils André, rejoint par son frère Léo ; Malon doit, en compagnie de Charles Berry, occuper le “cabinet de bonne” du sixième étage ; comme cette chambre ne doit pas être bien grande, telles qu'on les établit à l'époque ³⁴, il partage peut-être bien aussi le même lit. À ces résidents viennent s'ajouter les visites d'amis. J'imagine assez mal, tel que l'on comprend le caractère d'André Léo, qu'il y ait eu à des moments où l'appartement est vide, de hâtives rencontres entre deux portes, en gardant l'oreille sur d'éventuels pas dans l'escalier.

Charles est reparti avant le début du siège, mais Léo et André sont là jusqu'au 18 février où mère et fils peuvent enfin quitter Paris pour rendre visite aux amis du Tarn, les Barrau de Muratel et les Lemonnier ³⁵, en s'arrêtant au passage en Poitou, pour revoir famille et amis, dont André Léo et ses fils étaient séparés depuis le début du siège.

André Léo a laissé ses fils continuer seuls jusqu'au Tarn, elle est restée en Poitou pour réagir par des conférences faites dans toute la région (Poitiers, la Rochelle, Limoges...) aux calomnies répandues par le gouvernement sur le comportement des Parisiens pendant le siège prussien. Elle ne reprendra le chemin de Paris que dans la nuit du 3 au 4 avril, comme elle le dit elle-même dans son texte *La Province* ³⁶. Malon parti de son côté dans sa province natale est rentré à Paris quelques jours avant elle.

Pendant la Commune, ils sont l'un et l'autre à Paris, mais tous les deux très pris. Benoît Malon a été nommé en septembre 1871 adjoint à la Mairie du XVII^e arrondissement. Les maires d'arrondissement ayant été supprimés par l'Assemblée communale, il poursuit ses fonctions, comme délégué de celle-ci pour le XVII^e. Ses tâches sont innombrables, surtout dans un arrondissement qui est largement en première ligne pendant le siège des Versaillais. D'André Léo, on sait qu'elle intervient dans le XVIII^e, auprès de son amie Louise Michel, mais surtout à la Mairie du XVII^e. Elle accomplit un important travail social : visites aux familles des soldats morts ou prisonniers, aux femmes et jeunes filles sans travail, et donc sans ressources, accueil aux ateliers ouverts par la Mairie, distributions municipales de nourriture, pain, soupes. Elle mène encore une activité intense de journaliste : je compte, du 9 avril au 16 mai (après cette date, on ne rencontre plus dans la presse de textes d'elle), 21 articles en 38 jours, soit plus d'un article tous les deux jours.

Mais à cette époque Malon et elle sont l'un et l'autre seuls à Paris, et leurs fonctions dans le XVII^e les font proches l'un de l'autre. Il est possible qu'ils aient alors esquissé un commencement de vie en couple.

33 Descaves 692 / 30B / B. MALON, *Lettres à André Léo*, p. 152.

34 Il y a douze appartements au 92, rue Nollet, deux au rez-de-chaussée, et deux à chacun des cinq étages. Donc, probablement douze chambres de bonnes.

35 Charles Lemonnier seul, puisqu'Élisa est décédée en 1865. Ils ont acquis sur la commune de Blan, elle aussi proche de Castres, un petit domaine, Montpinier, appelé à s'agrandir par la suite, quand le fils cadet de Charles, Louis, se consacre à partir de 1869 à l'exploitation du domaine. L'autre fils Lemonnier, Paul, est un brillant ingénieur qui ne doit pas venir très souvent dans le Tarn. Il faut préciser que je suis resté un bon moment perplexe devant ce nom de Montpinier, seul que je connaissais, et non celui de la commune, Blan, car, non loin de là, existe dans le Tarn, elle aussi proche de Castres, une commune de Montpinier, illustrée par la présence de la famille Schoelcher.

36 Descaves, 666 / ANDRÉ LÉO, *Écrits du temps de guerre*, Ressources, 2021, p. 493-534, pour cette citation, p. 532. Précédemment paru dans la revue des historiens de Poitiers et de Limoges / CRIHAM : *Tierce*, n° 2016-1 [<https://terce.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=73>] avec la collab. et la présentation de Gilles Malandain, professeur d'histoire à l'université de Poitiers.

Après la chute de la Commune, chacun est réfugié de son côté (et pour André Léo, on le verra, son emploi du temps n'est toujours pas clair). Grâce au passeport du fils du sculpteur Ottin ³⁷, pour Malon, et, pour André Léo, à un vrai/faux passeport helvétique apporté à Paris par le militant jurassien Adhémar Schwitzguébel, l'un et l'autre gagnerons la Suisse pendant le mois de juillet 1871. On connaît le télégramme qu'André Léo adresse depuis Bâle le 22 juillet à son amie Pauline Prins qui l'a hébergée à Paris.

AVIS. — Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots dans la dépêche, les autres désignent la date et l'heure de départ.

Télégramme envoyé de Bâle à Pauline Prins par André Léo
le 22 juillet 1871 (Descaves 710 / 1B)

Les années d'exil (1871-1893)

Avant d'entrer dans le détail des exils, je retiens au passage une des casseroles que Léodile traîne derrière elle : Désormais hors de France, elle va parcourir l'Europe pour y semer la bonne parole révolutionnaire. Le militantisme itinérant n'a jamais été au cœur de sa vie. Elle voyage parce qu'elle est plus ou moins contrainte de le faire, et si Genève a été encore une étape combattante, il n'en est plus de même ensuite. Au contraire. Et surtout depuis la première expulsion de Malon de Milan, elle craint d'être elle aussi touchée par une mesure semblable. Elle choisit la discrétion. On est frappé par le peu de publications d'elle connues en Italie, alors qu'elle dispose à Milan de capacités éditoriales. Elle va même craindre, plus tard, quand son roman *Nunziata* va paraître en août 1883 dans le *Siècle*, de devoir quitter le pays. Je persiste cependant à penser qu'il y a peut-être des publications de sa main parue sous un nom d'emprunt. Mais comment le savoir ?

Je note aussi le triste et misérable retour en France qu'on lui prête après l'amnistie des communards de juillet 1880, sa vie solitaire et silencieuse, oubliée de tous. Ce qui n'est pas le cas. Elle n'a d'abord aucune considération pour l'amnistie. Elle remarque ici et là qu'elle n'a jamais été

³⁷ Auguste Louis Marie OTTIN (1811-1890), sculpteur. C'est avec le passeport de son fils, Léon Auguste, que Benoît Malon passe en Suisse après la Commune, accompagné par M^{me} Ottin (née Élisabeth ARSANDAUX).

sérieusement poursuivie, et jamais jugée, et qu'elle aurait pu depuis longtemps rentrer, mais qu'elle refuse l'indulgence annoncée d'hommes qu'elle méprise pour leur conduite en 1871. Et loin de rentrer en France en 1880, elle a entrepris en mars de la même année de remettre sur pied le petit domaine arboricole qu'elle vient d'acquérir à Formia. Ce qui la fera revenir en France, c'est d'abord l'urgence de relancer la publication de ses œuvres dans la presse, voire chez les libraires, de Paris. Ce sera ensuite l'épreuve douloureuse de la mort de Léo en 1885 qui la fera se rapprocher d'André, résidant et travaillant dans la région parisienne depuis 1882. Un silence certain tombe sur elle lorsque les journaux, le *Siècle*, puis le *Temps*, cessent de publier ses feuilletons. Cela ne l'empêche pas de donner, d'abord à Paris, en 1887, puis à Poitiers en 1890, *Les Enfants de France* et, toujours à Poitiers une nouvelle édition de *La Justice des choses*, en 1891, réimprimée deux fois par la suite, et encore, à Paris, *La Madone de Guido Reni* en 1887, *Le Petit Moi* en 1892, *La Famille Audroit* et *Coupons le câble !* en 1899, tandis qu'elle diffuse – car le livre ne connaîtra apparemment pas de vente en librairie – *En chemin de fer : Aux habitants des campagnes*, depuis Nancy, en 1898. Autrement dit, c'est la mort, et non l'oubli, qui a mis un terme à ses publications.

En Suisse - Genève.

Léodile et Benoît se revoient à l'occasion en Suisse, mais, au départ, chacun voyage de son côté. L'un et l'autre arrivent à Genève. Ils n'habitent pas ensemble. Malon est hébergé chez Charles Perron³⁸, mais on va le trouver par la suite co-locataire avec Jean-Baptiste Dumay³⁹. De son côté, André Léo, comme nous en informe James Guillaume⁴⁰ habite successivement à la Tour d'Arve, puis rue Pierre-Fatio, et enfin à Montbrillant, où les amis Baud-Bovy ont meublé son appartement : “Me voici installée dans un petit appartement composé d'une chambre et d'une cuisine, appartement non meublé, que de bons amis ont meublé pour moi [...] Ces bons amis sont de nouveaux amis pourtant, mais dévoués comme s'ils étaient anciens : un jeune peintre, M^r Baud et sa femme que tu ne te rappelles point sans doute, qui était une demoiselle Bovy, nièce de M^r Darier⁴¹.” Sans doute Benoît et Léodile ont l'occasion de se voir, mais résident-ils parfois sous le même toit ? Rien ne l'indique.

Cela est vrai de tout le séjour à Genève, mais va se poursuivre lorsqu'ils partent, chacun de leur côté, pour la Suisse (Malon), pour l'Italie (André Léo). On ne sait à peu près rien de Malon, qui joue

38 Charles PERRON (1837-1909), graveur et cartographe genevois, membre de l'AIT et de la Fédération jurassienne. Ami et collaborateur d'Élisée Reclus.

39 Jean-Baptiste DUMAY, *Souvenirs d'un militant ouvrier...*, Le Mans, Éditions Cénomane, p. 274 : “[...] Malon prenait pension chez moi, ma femme le blanchissait, et cette petite ressource supplémentaire nous permettait de boucler à peu près notre maigre, très maigre budget”.

° Jean-Baptiste DUMAY (1841-1926). Tourneur aux usines Schneider du Creusot. Militant socialiste, membre de l'Internationale. Maire du Creusot pendant la commune éphémère de mars 1871. Exilé en Suisse. De retour en France en 1880, il devient conseiller municipal de Paris, puis député de la Seine (1889-1893). En retrait de la politique, il adhère à la SFIO.

40 James GUILLAUME, *L'Internationale...* Tome second, Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1907, p. 249 : “Mme André Léo habitait Genève (11, Tour d'Arve, puis 10, rue Pierre Fatio) depuis le milieu d'août”.

° James GUILLAUME (1844-1916), ancien instituteur radié pour ses convictions, directeur de l'Imprimerie G. Guillaume, à Neuchâtel, pilier de la Fédération jurassienne de l'AIT. Par la suite, exilé de Suisse, il devient en France l'un des maîtres d'œuvre du grand *Dictionnaire de pédagogie* de Ferdinand Buisson. Une mésentente, suivie d'une rupture, viendra séparer Guillaume de Malon.

41 Lettre à son fils André, Genève, 20 janvier 1872. (Descaves 639 / 197.)

° Auguste BAUD (1848-1899), peintre de paysages et portraitiste, marié à Zoé BOVY (1839-1917). La famille Champseix a connu les Bovy lors de leur séjour à Genève en 1860. Zoé est la fille de Jules Jullian Jean Bovy (1810-1844), dont une sœur, Suzanne Henriette (1798-1866) a épousé Hugues Darier (1804-1879), fabricant d'aiguilles de montres à Genève, ami de Grégoire Champseix qui l'évoque dans une lettre à son ami Théophile Thoré du 22 février 1860 (Bibliothèque de l'Arsenal, cote ms. 7913/132r°). André Léo expédie plusieurs lettres de Genève depuis l'entreprise “H[ugue]s Darier et Balland, pendants, couronnes & clefs” (cf., dans ses lettres à Pauline Prins, Descaves 710, les enveloppes des clichés 13, 15).

à chat perché entre plusieurs lieux pour échapper à la surveillance des mouches de la police française. Il l'avoue à un correspondant, référence que je n'ai pas retrouvée, mais où il dit en substance : J'écris de X, mais de fait je vais chaque semaine retirer mon courrier poste restante à Y, et en réalité, je loge à Z.

En Italie.

André Léo va quitter Genève vers la fin du mois d'avril 1872. Elle en informe Pauline Prins à qui elle écrit (dans la fameuse lettre non datée où elle lui avoue qu'elle est "l'écrivain français préféré en Russie") : "Vous pouvez m'écrire ici jusqu'au 25 ⁴²". Elle quitte Genève, qu'elle déteste ⁴³, pour aller au devant de son fils Léo qui va passer par Milan pour accompagner sa "seconde mère", Caroline de Barrau de Muratel qui, malade, souhaite se refaire une santé en résidant pour un long séjour à Naples. Ensuite elle va loger à Côme [Como] assez longtemps, avant d'y être rejointe par son fils André qui, ayant fini ses études d'agronomie à l'école d'agriculture de Grand-Jouan, à Nozay (à mi-chemin de Rennes et de Nantes), et ne voulant pas effectuer de service militaire tant que le gouvernement assassin de la Commune est au pouvoir, envisage de poursuivre sa formation en Italie. Il va entrer à l'École d'agriculture de Milan à la rentrée de novembre 1873.

C'est Malon qui va faire les démarches pour trouver un appartement. Ils sont donc maintenant tous les trois ensemble. L'installation à Milan a lieu à l'automne 1873. Cette paisible cohabitation dure un peu plus de deux ans, car, début 1876, Malon est arrêté, pour ses activités et publications socialistes, et expulsé vers la Suisse. Il s'installe à Lugano, où André Léo prévoit de le rejoindre :

"Il y a aujourd'hui un mois que Benoît a été arrêté, jeté en prison par des froids mortels, et enfin brutalement expédié à la frontière ; tout cela pour avoir fait comme doit faire tout homme convaincu, [...] ⁴⁴ les idées, sans bruit, par les simples moyens de l'écrit et de la parole, de la manière la plus normale, la plus modérée.

Il est actuellement à Lugano, où j'irai le rejoindre dans un mois. Je veux autant que possible ne pas abandonner tout à fait André [...] ⁴⁵".

Telle est la situation pour l'année 1876, mais à l'automne, tous les trois se retrouvent de nouveau en Sicile, à Palerme, où André vient achever ses études par une année de chimie.

Cependant le séjour palermitain est lui aussi agité. La présence de Malon, présent sous un faux nom, a été découverte, et le préfet de Sicile à son tour décide de l'expulser. Malon l'annonce, non sans une pointe d'humour, à son ami De Paepe : "Une intervention pressante a obtenu ma mise en liberté provisoire, avec promesse de ma part de profiter du premier bateau en partance pour aller méditer sur les ruines de Carthage, *vulgo* pour m'embarquer pour Tunis. Un Européen pourchassé à cause de ses opinions et allant chercher la liberté de pensée en Afrique, avoue que le fait ne manque pas de piquant ⁴⁶." Il ajoute ⁴⁷ : "Le risque que je cours à Tunis, si j'y reste, c'est-à-dire si j'y trouve du travail, c'est d'être, en cas de guerre, massacré comme chrétien."

De fait, le bateau sur lequel il embarquera fait halte à Cagliari. Il descend à terre... et y reste. Plus tard, André Léo viendra le rejoindre.

42 Descaves 710 / 061B. Lettre non datée, mais que l'on peut situer dans la seconde moitié du mois d'avril 1872, car au 2 avril elle est à Genève, et au 25 mai, elle est depuis un certain temps à Milan.

43 "Les deux grands souvenirs que me laisse Genève sont des rhumes infinis et des punaises innombrables. Horreurs ! Plus la triste, lamentable proscription." (Texte dont j'ai pour l'instant égaré la référence... Je ne sais plus d'où vient cette citation.)

44 Trou dans la feuille, avec pertes de texte.

45 ANDRÉ LÉO, *Lettre à Pauline Prins*, Milan, 5 février 1876. (Descaves 710 / 106B.)

46 Lettre à De Paepe, Palerme, 13 janvier 1877. (IIHS, Fonds De Paepe 181 / 002.).

47 *Ibid.*, Palerme, 26 janvier 1876. (IIHS, Fonds De Paepe 181 / 086-087).

En Sardaigne

Sans doute dès le mois de mars, Léodile, qui a hésité à laisser son fils André seul à Palerme, est elle aussi à Cagliari. L'accueil est bon, le préfet de Sardaigne n'est pas inquiet à leur sujet. Mais les finances ne suivent pas. Malon qui maintenant travaille comme typographe ne trouve pas d'emploi. De son côté, André Léo entreprend l'écriture d'un nouveau roman, *Grazia*, pour lequel elle désire connaître l'arrière-pays. Ils vont quitter Cagliari pour Nuoro, ce qui nous vaut de la part des deux voyageurs des descriptions pittoresques.

Cependant ils projettent déjà la publication d'une nouvelle revue socialiste francophone. Le titre est assez vite trouvé. Ce sera le *Socialisme progressif*. Mais il est bien entendu impensable d'assurer cette publication en Sardaigne, ni même ailleurs en Italie. À la fin de l'été, André Léo et Malon sont de retour à Lugano, où les coûts de fabrication d'une revue paraissent modérés.

À Lugano.

Dès le mois d'octobre (et peut-être dès septembre), Benoît et Léodile sont à pied d'œuvre pour préparer la parution du *Socialisme progressif*, dont le premier numéro est daté du premier janvier 1878. Il est imprimé par la maison Veladini, où Malon est par ailleurs employé.

L'histoire de cette publication connaît bien des à-coups, mais rien qui relève des médisances habituelles. Il faut dire que la revue a connu une faible diffusion en France, et que son existence a été probablement largement ignorée.

L'autre événement de Lugano, c'est la séparation entre Benoît et Léodile, ou plus précisément le départ de cette dernière. Le 13 avril 1878, Malon écrit à De Paepe :

“Après sept années d'une union ⁴⁸, très heureuse les cinq premières années, une séparation amiable vient d'avoir lieu entre M^{me} André Léo et moi, elle est partie avant hier, notre séparation a été un déchirement et pourtant [nous] ne nous reverrons plus [...] Cette décision était prise depuis deux ans [...] depuis ce temps nous avons simplement vécu à côté l'un de l'autre, attendant le moment opportun ⁴⁹.”

De son côté André Léo écrit à son amie Élise Grimm : “Mon union avec Benoît Malon va se rompre, ou plutôt elle est rompue déjà depuis longtemps ; mais nous sommes à la veille d'une séparation de fait.

Vous savez, chère enfant, avec quel remords et quelle tristesse je l'avais contractée, cette union. Mais quand l'affection est grande et profonde, il est difficile, sinon impossible d'avoir une autre volonté que celle de l'homme qu'on aime [...]

L'heure de prendre cette décision est arrivée : mon fils [André] devra nous quitter bientôt ; il me faudrait l'abandonner, je préfère le suivre, mon vrai devoir n'étant point ailleurs [...] Tout ceci est décidé en moi depuis longtemps, et depuis longtemps aussi Benoît connaît ma décision. Nous resterons amis de loin ⁵⁰.”

J'avais cru comprendre qu'ils avaient pu se revoir, mais il semble qu'il n'en est rien. Ils ont cependant continué à correspondre, comme en attestent des mentions dans les lettres de Malon à De Paepe. Cette correspondance s'est-elle poursuivie jusqu'à la mort de Malon ? Nous n'en savons rien.



48 Ce qui ferait commencer leur union en (ou autour de) avril 1871, soit, comme je le pense, pendant la Commune.

49 IHS, Fonds De Paepe 181 / 041A.

50 Lettre d'André Léo à Élise Grimm, Lugano, 13 mars 1878. (Descaves 644 / 13B-14A.)

Léodile et Benoît, conclusion...

Il me reste à évoquer au sujet de Léodile et Benoît ce que je crois être une légende : malgré ce qui a pu se dire ici ou là, je n'ai jamais trouvé trace de la célébration d'un mariage entre eux. Je crois que cette chimère peut s'être inspiré des seconde et troisième unions d'Élisée Reclus, à Vascœuil, avec Fanny L'Herminez, le 26 juin 1870, en présence, parmi les témoins, de Malon et d'André Léo, comme nous l'avons vu plus haut ; et à Zurich, le 10 octobre 1875, avec Ermance Gonini ⁵¹, où ni Benoît, ni Léodile ne sont présents.

On sait par une lettre d'elle à Mathilde Roederer, du 7 juin 1873 ⁵², ce que Léodile pense de son union avec Benoît Malon :

“Malgré ces cheveux blancs, qui se croyaient enfin hors de cause, et peut-être à cause de cette sécurité trompeuse où j'étais entrée – j'ai été aimée, et j'ai aimé. J'ai été aimée d'un amour profond, naïf, enthousiaste que j'ai pris longtemps pour une amitié. Mais ce que je ne voulais pas croire, ce qu'il faut dire, car il est utile qu'une femme surtout le sache, c'est qu'entre homme et femme, à moins de vieillesse absolue, quand une affection enthousiaste existe, elle va aussi loin qu'elle peut aller. Ma raison a lutté longtemps, ma conscience même. J'ai cédé, ou cru céder, à quelque chose de fatal et d'irrésistible. Puis, j'ai souffert longtemps encore de ce désaccord terrible entre le sentiment et la raison ; j'ai souffert de remords *à cause de lui*. Aujourd'hui, après plus de six ans ⁵³ d'une affection intime, après une union de près de trois ans, je me sens apaisée et rassérénée en le sentant toujours heureux et peut-être plus que jamais, depuis que notre vie est la même et notre intimité constante”.

Jardres, 10 décembre 2025

Jean Pierre Bonnet



51 Ermance GONINI (ou GONIN) est née Caroline Ermance, le 15 mars 1826, à Marennes, de “Barthelemy Jean Jaques André Gonin [sic] dit Gonini”, vérificateur des poids et mesures, et de Félicité-Egérie ROCHE. Son père est lui-même le fils du pasteur de Marennes, Jean David (ou Daniel) Gonin, d'origine suisse, né à Saint-Jean-Val-Luzerne (Piémont), le 22 février 1760, et décédé à Marennes le 24 décembre 1840 (et non en 1841, comme il peut être dit). Ermance devient l'épouse éphémère du pasteur Trigant-Beaumont, cousin de Zélie Trigant, épouse du pasteur Jacques Reclus, le couple qui a engendré toute la tribu Reclus. Elle est décédée en 1918.

52 Côme, 7 juin 1873 (Descaves 644 / 17A.)

° Mathilde ROEDERER-KELLER (3 novembre 1850, Bischwiller, Bas-Rhin-18 octobre 1936, Nancy). Épouse de l'ingénieur internationaliste et communard Charles KELLER. L'une des plus anciennes et des plus fidèles amies d'André Léo.

53 On ne voit pas comment Léodile compte ces six années d'affection intime. Depuis la première rencontre avec Benoît Malon, le samedi 13 juin 1868, jusqu'au 7 juin 73, cela fait tout juste 5 ans. De même, une union de trois ans ferait commencer celle-ci en juin 1870.